



Procès-verbal administratif.

L'an mil neuf cent soixante le quatrième jour du mois de janvier, Devant Nous DECLER, Eric, Administrateur Territorial Assistant à Ruhengeri, comparait le nommé KALERA Claire, fils de Bisura (+) et de Rwamanywa(e.v.) originaire de Kamubuga, s/chefferie de Kamubuga, chefferie Baberuka, Territoire de Ruhengeri, résidant à Nyamata, Territoire de Kigali, Mututsi des abaha, âgé de 46 ans, marié à Inkantabana, 12 enfants, ex-sous-chef de la s/chefferie TANDAGURA.

- Q. Que savez-vous du vol de votre caisse d'impôts?
 R. J'ai remis la caisse au nommé NYAMUHARIRWA, conseiller de s/chefferie, parce qu'on avait pas encore brûlé chez moi, j'ai remis la caisse et Nyamuharirwa a refusé de prendre les clés. Tout l'argent se trouvait et même les acquits se trouvaient dans la caisse. Je n'ai pas pu compter l'argent parce que les incendiaires étaient tout près de ma maison.
- Q. On n'a trouvé que 3.520 frs dans votre caisse?
 R. Je me préparais pour aller verser chez le comptable, je suppose que j'avais plus que 40.000 frs dans ma caisse.
- Q. Avez-vous rendu des cartes d'assistance médicale?
 R. A peu près 5 ou 6.
- Q. Vous ne savez pas ajouter d'autres détails?
 R. Non, je remis la caisse et je ~~xxx~~ suis parti, parce qu'on disait qu'on voulait me tuer.
- Q. Voulez-vous ajouter quelque chose?
 R. ~~J'xxx~~ ai ~~xxx~~ donné cette caisse à NYAMUHARIRWA parce que celui-ci était un homme de confiance, je n'avais aucun autre moyen d'essayer de sauver ma caisse, Dans ~~la~~ la grande malle, il y avait la petite caisse, dans laquelle j'avais préparé l'argent pour le versement au comptable. Je lui ai remis encore la malle fiches dans laquelle j'avais mis de l'argent, qui était pas encore préparé pour le versement. Cette malle était fermée aussi. J'ai donné à ce type 4 caisses de l'Etat et 1 caisse personnelle, que j'employais pour le service. Dans ces caisses j'avais mis tout ce qui concerne la sous-chefferie. J'avais aussi mis quelques habits personnels dans une des malles.
- Q. Savez-vous quand exactement on a brûlé chez-vous?
 R. Le jeudi le 5 novembre vers midi.
- Q. On n'a commencé que dans la nuit des 5 au 6 novembre?
 R. Non, je suis sûr et certain qu'on a brûlé le 5 novembre vers 12h., finalement on n'a pas brûlé, on a pillé ce jeudi.
- Q. Voulez-vous ajouter quelque chose?
 R. Non, je ne sais rien, je suis parti avec ma famille avant l'arrivée des incendiaires parce qu'on ~~disait~~ disait qu'on allait me tuer. Traduction faite, le comparant persiste et signe.

Le comparant (signé).

De tout quoi, nous avons dressé le présent P.V. aux jour, mais et au que dessus.

A.T.A. Declereq.

[Signature]